

Note d'information base CCAM version 17

✓ **Objet** : Diffusion de la version 17 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 17) peuvent être faites selon votre procédure habituelle.

Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu.

Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 17.

La version 17 de la CCAM permet la mise en oeuvre au 19/10/2009 de la facturation de 23 actes, de la fermeture de 9 codes et d'autres actions de maintenance conformément à l'article 2 de la décision du 09 juillet 2009 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie, publiée au JO du 19/09/2009.

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 17.

Contenu de la version 17

La version 17 modifie la CCAM de la façon suivante :

✓ **Tarifification des 25 actes suivants :**

- actes présents en base

Code	Libellé	Tarif (€)	
		Activité 1	Activité 4
03.04.02 Implants cochléaires			
CDLA003	Pose d'un implant auditif à électrodes intracochléaires	497,72	123,24
CDLA002	Pose d'un implant auditif à électrodes du tronc cérébral	764,30	139,04
CDMP002	Séance d'adaptation et de réglage secondaires d'implant auditif à électrodes intracochléaires ou à électrodes du tronc cérébral	91,46	

- nouveaux actes

Code	Libellé	Tarif (€)	
		Activité 1	Activité 4
02.04.04.01 Extraction du cristallin			
BFPP001	Capsulotomie du cristallin pour cataracte secondaire, avec laser	83,60	
03.04.02 Implants cochléaires			
CDGA001	Ablation d'un implant auditif à électrodes intracochléaires	169,45	121,98
04.02.03.09 Interruption de voie cardionectrice			
DEPF010	Interruption de la voie lente ou de la voie rapide de la jonction atrioventriculaire avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée	647,92	88,48
DEPF006	Interruption complète du tissu nodal de la jonction atrioventriculaire avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée	418,00	79,42
DEPF005	Interruption complète d'une voie accessoire de conduction cardiaque avec courant de radiofréquence, par voie vasculaire transcutanée	437,28	
DEPF004	Interruption complète de plusieurs voies accessoires de conduction cardiaque avec courant de radiofréquence, par voie vasculaire transcutanée	487,07	
DEPF012	Interruption complète de circuit arythmogène au niveau de l'isthme cavotricuspidien avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée	467,89	126,40
DEPF025	Interruption complète de circuit arythmogène en dehors de l'isthme cavotricuspidien avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée	878,63	168,74
DEPF014	Interruption complète de circuit arythmogène en dehors de l'isthme cavotricuspidien avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée et voie transseptale	1358,38	237,00
DEPF033	Interruption complète de circuit arythmogène au niveau de l'ostium des veines pulmonaires avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée et voie transseptale	1529,79	278,08

Code	Libellé	Tarif (€)	
		Activité 1	Activité 4
04.02.03.10 Destruction et exérèse de foyer arythmogène			
DENF017	Destruction d'un foyer arythmogène atrial avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée	667,33	126,40
DENF014	Destruction d'un foyer arythmogène atrial avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée et voie transseptale	1015,55	221,20
DENF021	Destruction de plusieurs foyers arythmogènes atriaux avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée	988,60	167,48
DENF018	Destruction de plusieurs foyers arythmogènes atriaux avec courant de radiofréquence, par voie veineuse transcutanée et voie transseptale	1453,25	300,20
DENF015	Destruction d'un foyer ou interruption d'un circuit arythmogène ventriculaire avec courant de radiofréquence, par voie vasculaire transcutanée	858,15	221,20
DENF035	Destruction de plusieurs foyers et/ou interruption de plusieurs circuits arythmogènes ventriculaires avec courant de radiofréquence, par voie vasculaire transcutanée	1509,31	316,00
04.02.04.03 Autres actes thérapeutiques sur les artères coronaires			
DDPF002	Recanalisation d'artère coronaire avec pose d'endoprothèse, par voie artérielle transcutanée	909,73	78,79
DDL001	Injection in situ d'agent pharmacologique dans une branche d'artère coronaire pour réduction de l'épaisseur du septum interventriculaire, par voie artérielle transcutanée	899,13	121,98
04.06.01.01 Actes thérapeutiques sur les cloisons du cœur, à l'étage atrial			
DASF005	Fermeture d'un foramen ovale perméable, par voie veineuse transcutanée	819,46	96,50

Les nouveaux actes des sous-paragraphes 04.02.03.09, 04.02.03.10, 04.02.04.03 et 04.06.01.01 s'accompagnent de la note de facturation suivante : « **Facturation : établissement de santé titulaire d'une autorisation d'activité interventionnelle sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie.** »

Ces actes ne sont facturables à l'Assurance maladie que s'ils sont pratiqués dans un établissement de santé titulaire d'une autorisation d'activité interventionnelle sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie, délivrée par l'ARH.

Code	Libellé	Tarif (€)	
		Activité 1	Activité 4
19.01.03 Chirurgie			
YYYY062	Participation d'un 2ème chirurgien au cours d'un acte de chirurgie cardiaque	313,5	

La facturation de cet acte par le 2ème chirurgien implique sa présence sur le champ opératoire pendant toute la durée de la CEC ou pendant la durée des anastomoses vasculaires pour les pontages à coeur battant. Il doit être disponible exclusivement pour l'intervention concernée au sein de l'unité de chirurgie cardiaque. Cet acte ne peut être facturé qu'une seule fois par intervention, quel que soit le nombre d'actes de chirurgie cardiaque réalisés.

La liste des actes de chirurgie cardiaque auxquels il s'applique figure dans la décision et le code de l'acte du 2ème chirurgien est indiqué sous les libellés des actes concernés.

L'acte YYYY062 peut être ainsi facturé par le 2ème chirurgien lors que l'un des actes suivants est réalisé :

Code	Code	Code	Code	Code
DAGA001	DDMA015	DGPA014	DAMA003	DDEA001
DBFA002	DDMA023	DGFA002	DASA003	DGMA009
DAFA008	DDMA017	DGCA031	DAMA005	DGMA011
DAFA003	DDMA032	DGCA028	DAAA001	DGMA001
DBFA001	DDMA011	DGCA015	DASA012	DGMA012
DAFA006	DDMA029	DGCA027	DASA001	DGMA010
DAFA009	DDMA018	DGCA008	DASA004	DGMA005
DASA006	DDMA038	DGCA023	DASA014	DGMA002
DBPA002	DDMA021	DGCA013	DASA009	DGAA005
DBPA004	DDMA026	DGCA011	DASA007	DGAA004
DBPA006	DDMA020	DGAA006	DASA011	DGAA002
DBPA007	DDMA031	DGAA003	DASA010	DGFA020
DBMA008	DDMA006	DGFA019	DASA002	DGFA016
DBMA012	DDMA033	DGFA014	DASA008	DGFA013
DBMA003	DDMA008	DGFA017	DASA013	DGFA018
DBMA002	DDMA022	DGKA025	DBPA003	DGKA024
DBMA011	DDMA005	DGKA003	DBPA001	DGKA017
DBKA004	DDMA034	DGKA011	DAFA007	DGKA021
DBKA008	DDMA009	DGKA015	DAFA010	DFEA001
DBKA007	DDMA030	DGKA001	DAAA003	DFMA003
DBKA012	DDMA003	DGKA026	DAAA002	DFMA006
DBKA010	DDMA035	DGKA018	DZMA012	DFAA003
DBKA005	DDMA013	DGKA014	DZMA007	DFAA004
DBKA002	DDMA036	DGKA005	DZMA006	DFAA005
DBKA006	DDMA012	DGKA002	DZMA004	DFAA002
DBKA003	DDMA028	DGKA019	DZMA001	DFMA008
DBKA001	DDMA007	DGKA023	DZMA010	DFMA004
DBKA011	DDMA024	DGKA009	DZMA003	DFMA001
DBKA009	DDMA019	DGKA007	DZMA002	DBLA001
DBMA007	DDMA027	DGKA013	DFCA006	DBLA002
DBMA013	DDMA016	DGKA016	DFMA012	DBLA003
DBMA005	DDMA037	DGKA010	DFMA011	DGSA003
DBMA009	DDMA004	DGKA006	DFCA002	EPMA001
DBMA010	DDAA002	DGKA020	DFCA008	EPMA002
DBMA006	DCFA001	DGKA008	DFCA005	EZSA005
DBMA001	DZEA002	DGKA012	DFCA007	DFGA001
DBMA015	DZEA003	DGKA028	DFCA004	DFGA004
DBMA004	DZEA001	DGKA027	DZMA005	DFGA002
DBEA001	DZEA004	DGKA029	DZMA011	DFMA010
DEFA002	DGCA017	DFFA002	DZMA009	DZSA001
DEFA001	DGCA002	DFFA001	DFCA010	EQLA001
DDMA025	DGCA006	DFFA003	DDSA001	EQGA002

✓ **Fermeture des 9 codes suivants :**

Code	Libellé
BFPA001	Capsulotomie cornéenne pour cataracte secondaire, avec laser
CCGA001	Ablation d'un implant cochléaire
DEPF001	Interruption complète du tissu nodal de la jonction atrioventriculaire par méthode physique, par voie veineuse transcutanée
DEPF003	Interruption complète d'une voie accessoire de conduction cardiaque par méthode physique, par voie vasculaire transcutanée
DEPF002	Interruption complète de plusieurs voies accessoires de conduction cardiaque par méthode physique, par voie vasculaire transcutanée
DENF001	Destruction de foyer arythmogène atrial droit par méthode physique, par voie veineuse transcutanée
DENF003	Destruction de foyer arythmogène atrial gauche par méthode physique, par voie veineuse transcutanée
DENF002	Destruction de foyer arythmogène ventriculaire par méthode physique, par voie vasculaire transcutanée
YYYY035	Participation d'un 2ème chirurgien au cours d'un acte de chirurgie cardiaque avec CEC

✓ **Maintenances suivantes :**

- Corrections du libellé ou de note

1- suppression du terme « cornéenne » du libellé suivant

Code	Libellé
BFPA002	Capsulotomie ou exérèse partielle ou totale de reliquats de la capsule du cristallin, par kératotomie

2- modification de la note comme suit :

Code	Libellé
YYYY015	Forfait de réanimation niveau A Surveillance par 24 heures dans une unité de réanimation, de soins intensifs, de surveillance continue, telles que définies dans les décrets 2002-465 et 2002-466, pour 1 malade nécessitant des manœuvres de réanimation complexes éventuellement associées

- Suppression de la note de facturation

Code	Libellé
BDMP002	Adaptation unilatérale ou bilatérale de lentille cornéenne thérapeutique ou de lentille-pansement
BLMP007	Adaptation unilatérale de verre scléral obtenu par moulage
BLMP006	Adaptation bilatérale de verre scléral obtenu par moulage

- Ajout de la note : « Facturation : autorisée uniquement pour le traitement chirurgical de la cataracte

Code	Libellé
BFGA002	Extraction extracapsulaire manuelle du cristallin, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'œil
BFGA004	Extraction extracapsulaire du cristallin par phakoémulsification, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre postérieure de l'œil
BFGA006	Extraction intracapsulaire ou extracapsulaire du cristallin, avec implantation de cristallin artificiel dans la chambre antérieure de l'œil en cas d'impossibilité d'implantation dans la chambre postérieure

- Création de subdivision et modification des libellés

Introduction de la subdivision 04.01.10 « Autres actes diagnostiques sur l'appareil circulatoire » avec la note : « réalisation unilatérale ou bilatérale »

Code	Libellé
EBQF003	Angiographie du segment antérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine
EBQF004	Angiographie du segment postérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine
EBQF002	Angiographie du segment postérieur de l'œil par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine, avec superposition d'images
EBQF001	Angiographie du segment postérieur de l'œil par injection intraveineuse transcutanée de fluorescéine, avec examen à l'ophtalmoscope à balayage laser
EBQF005	Angiographie du segment postérieur de l'œil, par injection intraveineuse transcutanée de vert d'indocyanine
EBQF006	Angiographie du segment postérieur de l'œil par injection intraveineuse transcutanée de vert d'indocyanine, avec examen à l'ophtalmoscope à balayage laser

- Modification de subdivision

- le titre de la subdivision 02.06.02 « Adaptation de lentille de contact » devient 02.06.02 « Adaptation de lentille de contact ou de verre scléral ».

- la subdivision 04.01.04.15 « Angiographie de l'œil » est vide suite à la création de la subdivision 04.01.10 « Autres actes diagnostiques sur l'appareil circulatoire » et au transfert des actes dans cette dernière.

- le titre de la subdivision 04.02.02.07 Traitement de désinsertion de prothèse orificielle cardiaque devient 04.02.02.07 Autres actes sur les orifices du cœur.

- le titre de la subdivision 13.03.04.05 « Arthroplastie du poignet sans prothèse » devient 13.03.04.05 « Arthroplastie du poignet ».